Image not found or type unknown

Indemnisation pour retard de pose de cuisine

Par **titi**, le **26/09/2009** à **20:23**

Bonjour,
nous avons fait l'acquisition d'une cuisine avec pose comprise ,le montant de la cuisine a été reglé a la livraison
le poseur a commis des fautes professionnelles il a fallu recommander une partie de la cuisine nous avons eu 2 mois de délai pour la livraison des plans de travail et une partie des meubles la cuisine etait inutilisable nous avons été tres déçu et avons vécu sur un chantier toute cette durée
le vendeur reconnait ses tords et nous demande d'évaluer le préjudice ,nous n'avons aucune idée c'est pour cela que je viens vers vous
Merci de me renseigner

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés